

Développement de la Sécurité sociale

L'Agence française de développement en appui au Gabon

AJT
Libreville/Gabon

L'AFD souhaite appuyer le gouvernement gabonais dans l'extension de son système de couverture sociale. Vendredi dernier, le ministre d'Etat chargé du Développement social et familial, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Paul Biyoghé Mba, a eu une séance de travail avec quelques représentants de l'Organisme français en mission au Gabon.

DANS le cadre d'un projet d'appui au développement du système de protection sociale au Gabon, des représentants de l'Agence française de développement (AFD) ont échangé, vendredi écoulé, avec le

ministre d'Etat Paul Biyoghé Mba. L'initiative vise la rationalisation et l'extension du système de couverture sociale dans notre pays, tout en étant extrêmement attentif à la viabilisation financière de l'ensemble du système."

« Nous avons mené ces échanges dans le cadre d'identification des projets possibles. Pour le moment, c'est une étude de faisabilité que nous sommes en train de préparer, notamment pour assurer une cohérence entre le travail effectué par les trois caisses, singulièrement, la Caisse de pension et de prestation familiale (CPPF), la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) », a confié Marie-Pierre Nicollet, directrice département du Développement hu-



Le ministre du Développement social en entretien avec la mission du projet ADSPSG.

main à l'AFD.

En effet, le système de sécurité sociale au Gabon est encore aujourd'hui confronté à moult insuffisances. Pour exemple, plusieurs Gabonais ne sont toujours pas couverts. Sans omettre les restrictions observées dans la prise en charge de risque de maladie et dans la distribution de médicaments dans les pharmacies. Et que dire de la dégradation de l'offre de soins de santé publique ?

Une harmonisation des entités (publiques et privées) est souhaitable, pense-t-on, pour une vraie bouffée d'oxygène à tous ces maux. Notons, par ailleurs, que la première phase dudit projet prévu pour durer trois ans environ, pourrait débuter dans six à huit mois, une fois les financements disponibles, a-indiqué Madame Nicollet.

Photo : R.H.A